



Press Information • Communiqué de presse • Comunicado de prensa

Journée mondiale de l'accident vasculaire cérébral – Déclaration du Conseil International des Infirmières

Genève, Suisse, le 29 octobre 2019 – La Journée mondiale de l'accident vasculaire cérébral (29.10.2019) est un événement annuel appelant l'attention du monde sur les questions essentielles en la matière et préconisant des mesures de prévention. Les estimations les plus récentes de la charge mondiale de morbidité montrent que l'accident vasculaire cérébral (AVC) est la deuxième cause de morbidité et de mortalité dans le monde et de nos jours, une personne sur quatre aura un AVC.

Les AVC restent l'une des principales menaces pour la santé dans le monde et leur incidence augmente de façon alarmante dans les pays à revenu faible ou moyen. Pour renforcer les efforts internationaux visant à alléger le fardeau de l'AVC, les mesures de l'OMS et de l'ONU relatives aux maladies non transmissibles (MNT) ont défini l'AVC comme l'une des MNT prioritaires.

On peut prévenir et traiter l'AVC. La Journée mondiale de l'accident vasculaire cérébral met l'accent sur ses facteurs de risque. Elle souligne également l'importance du rôle des prestataires de soins de santé en matière de surveillance, de prévention, de soins aigus et de rééducation. L'AVC peut avoir des répercussions profondes et à long terme sur la vie des patients, leur famille et leurs soignants. Les survivants d'un AVC sont confrontés aux séquelles physiques et psychologiques de la maladie. Les infirmières constituent le plus grand groupe de professionnels de santé œuvrant auprès des victimes d'AVC et jouent un rôle crucial dans tous les aspects et tout au long du processus de soins.

On estime que 90 % des AVC sont liés à dix facteurs de risque déterminants. Les infirmières sont les principaux prestataires de soins de santé primaires dans de nombreux pays. Elles jouent un rôle vital en vue d'étendre l'accès aux soins de santé primaires, dont la prévention des AVC, l'éducation sanitaire, l'identification des facteurs de risque d'AVC (par ex. l'hypertension, le diabète, le tabagisme, un taux élevé de cholestérol, etc.), la détection rapide des signes avant-coureurs d'AVC et la prise en charge précoce du patient. Des stratégies de prévention efficaces ont très nettement réduit la mortalité liée aux AVC et les infirmières sont bien placées pour y contribuer et donner l'impulsion. Elles organisent également des programmes communautaires de prévention pour donner les moyens aux collectivités et aider les personnes à adopter un mode de vie sain.

Une détection et traitement rapide sont décisifs concernant le taux de survie et le rétablissement des victimes d'AVC. Toute personne devrait être capable de reconnaître les signes et symptômes avant-coureurs de la maladie et les infirmières sont bien placées pour soutenir ceci. En milieu hospitalier, les infirmières dispensent des services allant de la gestion des soins aigus aux soins

spécialisés de l'AVC, en passant par la gestion complexe de la multimorbidité et la rééducation post-AVC. Les infirmières tiennent également une place centrale dans l'équipe professionnelle multidisciplinaire veillant à assurer le plein rétablissement des victimes d'AVC et à réduire le risque de nouvel accident.

L'accès aux services de soins de santé aigus et chroniques est important pour les victimes d'un AVC. Lorsque les infirmières peuvent exercer à leur pleine capacité, elles sont en mesure d'entreprendre une prise en charge précoce et d'améliorer l'accès aux soins spécialisés de l'AVC. Dans de nombreux pays, des infirmières spécialisées dirigent des cliniques elles-mêmes et coordonnent les services de soins d'AVC pour aider les survivants à redevenir autonomes et rétablir leur qualité de vie. Les infirmières sont les professionnels de santé les mieux placées pour assurer des soins et un soutien continu aux victimes d'AVC et à leur famille, quel que soit le contexte, selon une approche qui tienne compte de toutes les étapes de la vie.

Les MNT seront de plus en plus fréquentes dans les décennies à venir, c'est pourquoi il est urgent d'étendre les interventions. Des mesures audacieuses doivent être prises pour accroître sensiblement les ressources consacrées à la prévention des MNT, s'attaquer aux facteurs de risque et renforcer les capacités et les moyens dont disposent les professionnels de santé en matière de gestion des MNT.

* * *

www.icn.ch
[@ICNurses](https://www.instagram.com/ICNurses)